

MAIRIE
01560 CORMOZ

AFFAIRES MUNICIPALES

Séance du 29 juin 2021

Secrétaire de séance : Marie-Laure GAILLARD

**Procuration : Laetitia PIZZINI à Magali ONCÛL
Marie COMMARET à Marie-Laure GAILLARD**

Le conseil municipal, réuni le 29 juin 2021 à 20h00 en session ordinaire sous la présidence de M. Nicolas SCHWEITZER, maire, a délibéré sur les questions suivantes :

N° Délibération

Approbation du compte-rendu de la réunion du mardi 25 mai 2021 à l'unanimité des présents

2021-039

Attribution logement 223 route de Varennes

Ce logement est attribué à l'unanimité des présents à Mme Wassila MENACER à compter du 1^{er} août 2021 moyennant un loyer mensuel de 450.00 €.

2021-040

Logement 223 route de Varennes – Retenue sur caution pour travaux de réfection

A la suite de l'état des lieux sortant de M. Nicolas BEGOU et Mme Lindsay HUET SOMMIER, des travaux de remise en état (Remplacement des tapisseries en mauvaise état) ont été effectués pour un montant de 9 041.00 € HT, soit 9 945.10 € TTC. Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, décide de retenir la totalité du montant de la caution de M. Nicolas BEGOU et Mme Lindsay HUET SOMMIER, soit 408.00 €.

2021-041

Programme voirie 2021

M. Jean-Claude PRABEL, adjoint délégué, précise que 2 entreprises ont présenté un devis pour le programme de voirie 2021. Après examen des offres par la commission, le conseil municipal, à l'unanimité des présents, entérine la proposition de la commission voirie et accepte le devis de l'entreprise SOCAFL pour un montant de 43 048.70 € HT, soit 51 658.44 € TTC. Il précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif dans l'opération 214 – Programme voirie 2021.

2021-042

Chapelle de Bellor – Marché travaux – Analyse des offres

M. Laurent JANAUDY rappelle que la consultation à procédure adaptée relative au marché pour les travaux de la chapelle de Bellor s'est déroulée du 10 mai au 7 juin 12h00 pour les lots suivants :

Lot n°01 – Gros Œuvre

Lot n°02 – VRD

Lot n°03 – Déplombage – Peinture

Lot n°04 – Electricité – Eclairage – Sécurité

Après analyse des offres par le Maître d'œuvre et la commission des analyses des offres, cette dernière propose :

Lot n°1 – Gros œuvre : 1 offre reçue : Déclarer la consultation infructueuse en raison de l'offre inacceptable par le prix (Montant de l'offre largement supérieure à l'estimation du Maître d'œuvre) – Lancement d'une nouvelle consultation.

Lot n°2 – VRD : 1 offre reçue : Déclarer la consultation infructueuse en raison de l'offre inacceptable par le prix (Montant de l'offre largement supérieure à l'estimation du Maître d'œuvre) – Lancement d'une nouvelle consultation.

Lot n°3 – Déplombage – Peinture : Déclarer la consultation infructueuse en raison d'absence d'offres – Lancement d'une nouvelle consultation.

Lot n°4 – Electricité – Eclairage – Sécurité : 2 offres reçues – Retenir l'offre de l'entreprise Michelard, offre la mieux-disante et au vu des critères énoncés, pour un montant de 5 809.45 € HT, soit 6 971.34 € TTC.

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- Entérine les décisions de la commission d'analyse.
- Retient l'offre de l'entreprise Michelard pour le lot n°4 – Electricité-Eclairage-Sécurité - offre la mieux-disante au vu des critères énoncés pour un montant de 5 809.45 € HT, soit 6 971.34 € TTC.
- Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2021 dans l'opération 203 « Restauration de la chapelle de Bellor ».
- Déclare infructueuses les consultations pour les lots n°1 et 2, en raison d'offres inacceptables par le prix.
- Déclare infructueuse la consultation pour le lot n°3, en raison d'absence d'offres.
- Décide de lancer des nouvelles consultations pour les lots n°1, 2 et 3.

Commissions Finances – Ecole-Cantine-Garderie – Bibliothèque-Culture-Loisirs – Gestion du personnel

Bibliothèque : Validation du règlement intérieur mis à jour avec notamment la mise en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Mme Fanny BEREZIAT rappelle que le spectacle musical « Fahro » aura lieu le samedi 3 juillet à 20h00 à la salle polyvalente.

CA3B – Aménagement du territoire : Présentation du projet d'implantation de bornes de recharges pour véhicules électriques dans les communes de l'agglomération.

Commissions Voirie-Réseaux – Matériel roulant et accessoires – Cimetière-Réserve foncière-Affaires agricoles – DECI

DECI : Réunion de la commission le lundi 5 juillet 2021 à 20h00

Programme voirie 2020 – route de la Verne : La reprise des travaux est en cours d'étude.

Pont du bief des Avignons : Le début des travaux de réfection est prévu début juillet.

Emploi été : M. Romain FEUFEU a débuté son contrat le 7 juin 2021 pour la saison estivale (Temps complet du 7 juin au 31 juillet – 20 heures par semaine du 1^{er} au 31 août).

Commissions Bâtiments-Sécurité et Accessibilité – Urbanisme

Chapelle de Bellor : - Présentation du rapport d'analyse des offres pour le marché travaux. Les lots infructueux feront prochainement l'objet d'une nouvelle consultation et seront révisés afin d'optimiser le nombre des offres des entreprises.

- La chapelle sera de nouveau ouverte au public jusqu'à la date d'exécution des travaux.

- Compte-rendu de l'intervention de la conservatrice en chef de la Direction Régionale des Affaires Culturelles relative au déplacement des mobiliers inscrits ou classés MH.

- Compte-rendu de la réunion du 28 juin avec l'association « Les Amis de la Chapelle de Bellor ».

Logement 48 place de l'Ecole : Intervention pour le remplacement de la chaudière prévue début juillet. Après consultation auprès du SIEA, une prime CEE (Certificat d'Economie d'Energie) pourra être attribuée pour un montant de 100.00 €.

Logement 223 route de Varennes : Réfection des murs intérieurs en cours. L'achèvement des travaux est prévu dans le courant du mois de juillet.

Révision carte communale : Compte-rendu de la réunion du 7 juin 2021. Présentation du 1^{er} diagnostic élaborée par l'agence 2BR. Prochaine réunion fixée le 12 juillet prochain.

Commissions gestion des locations communales – Fleurissement-Associations locales-Gestion des salles-Cérémonies – Bulletin-Site internet

Location logement 116 route de Varennes : Présentation de 2 demandes de logement qui seront prochainement étudiées par la commission et après évaluation de l'état de l'appartement.

Feu d'artifice du 14 août 2021 : Validation du devis de l'entreprise PYRAGRIC pour un montant de 2 400.00 € TTC.

Marché communal : Nouveaux horaires à compter du 30 juin 2021 : De 17h00 à 19h30. « Les Amis de la Chapelle de Bellor » seront présents le 14 juillet pour proposer des animations. Une buvette sera tenue par l'association à cette occasion.

Divers

Zone artisanale des Reisses : La commune accepte la demande de l'entreprise BESSONNAT pour la création d'une ouverture et le passage sur le chemin communal en vue de la vente d'une partie de leur propriété (Côté Nord).

Déclaration Préalable de Travaux : Présentation du projet d'implantation d'une antenne relais pour la réception des réseaux de téléphonie mobile.

Date du prochain conseil municipal le mardi 20 juillet 2021 à 20h00

M. le Maire



Nicolas SCHWEITZER